

Mesdames, Messieurs,

Le projet de parking silo à l'arrière du grand angle nous inquiète.

Ce quartier de Voiron déjà largement livré aux voitures depuis 5/6 ans va voir sa capacité de stationnements passer d'environ 150 places au sol à plus de 230 sur 4 niveaux, ce qui signifie pour les riverains une augmentation proportionnelle des nuisances (trafic, bruit, pollution, éclairage nocturne), ainsi qu'une privation de vue et d'ensoleillement pour certains (vis-à-vis de moins de 10 m pour le pignon nord de l'immeuble locatif « Essentiel » et parking plus haut que cet immeuble / façades est des « Terrasses du Parc » et de la maison du Moulinet à une trentaine de mètres du silo).

Le parking de type PSLV présente de surcroît l'inconvénient d'être largement ouvert sur l'extérieur ce qui signifie que les nuisances jusqu'à présent cantonnées en RDCH proviendront désormais des étages, à hauteur de certains balcons.

Bien que les contours du projet ne soient pas délimités précisément, on peut estimer l'emprise du silo (hors local technique Gd Angle) à 2000 m² +ou-200m² et le linéaire de façade sur la rue Pierre Bazin à plus de 65m sur 13,60m de haut, ce qui fera de ce bâtiment, et de loin, le plus vaste du quartier.

Quelques chiffres à titre de comparaison :

Emprise des Terrasses du Parc : 750m² / façade latérale rue P Bazin : 24ml

Emprise immeuble Essentiel (locatif) : 580m² / linéaire façade rue P Bazin : 50ml

Emprise immeuble Essentiel Bd de la République : 765m² / linéaire façade : 53ml

Ce comparatif montre combien le parking sera massif et souligne l'importance accordée aux automobiles par rapport aux logements.

Alors que la tendance générale est à l'enfouissement des voitures, aux parkings relais et aux modes de déplacements alternatifs, sacrifier du foncier de centre-ville (qui fait partout défaut) pour un parking aérien ne nous semble pas aller dans le bon sens.

Entasser ici les voitures dont on veut débarrasser le Mail donne par ailleurs le sentiment que l'on sacrifié le quartier au motif qu'il est peu urbanisé et que ça ne gênera finalement pas grand monde.

Nous espérons vivement que ce projet démesuré sera ramené à de plus justes proportions pour en limiter les nuisances et atténuer l'impact visuel (...réduction de la hauteur, fractionnement de la façade sur rue, végétation en limite de plateaux pour faire écran, arbres et végétation en toiture ...).

Cordialement,

Grégoire Bazin